

Examen professionnel supérieur «experte / expert en analyses biomédicales et gestion de laboratoire»

Grille de critères d'évaluation du travail de diplôme

Nom / prénom de la candidate / du candidat:

Titre du travail de diplôme:

Déposé le:

Nom de l'experte/ de l'expert:

Pour chaque élément, il est possible d'attribuer 0 à 3 points et il est aussi permis d'attribuer des demi-points dans l'évaluation (p. ex. 2 ½ points).

Des évaluations en dessous du nombre maximal de points sont à justifier par un commentaire.

Forme du travail	Points	Facteur	Total
Etendue du travail, langage, terminologie, clarté, lisibilité, structure p. ex. disposition des chapitres, répartition rapport, annexe présentations graphiques, références/bibliographies/ répertoires (correctes et complets).		3	
Commentaire :			

Résumé	Points	Facteur	Total
Points essentiels : présentation du problème, méthodologie, résultats, conclusions.		2	
Commentaire :			

Introduction	Points	Facteur	Total
Approche théorique du problème posé y c. bases déjà connues (théorie et bases), définition de la problématique / des questionnements, références de la littérature.		2	
Commentaire :			

Matériel et méthodes	Points	Facteur	Total
Présentation de matériel et méthodes, démarche reproductible et fondée. Structure : provenance du matériel examiné, méthodes d'examen et statistiques.		3	
Commentaire :			

Résultats	Points	Facteur	Total
Présentation des résultats obtenus, groupés logiquement, p.ex. présentation claire, interprétation des statistiques, etc.		3	
Commentaire :			

Discussion et conclusion finale	Points	Facteur	Total
Interprétation de ses propres résultats, comparaison avec des résultats/interprétations d'autres, y c. réflexion sur les points atteints – évaluation personnelle des résultats (suis-je content/surpris/ai-je perdu le chemin ? etc.) Résumé des thèses élaborées. Les questions posées à l'introduction ont trouvées réponse. Perspective possible, p. ex projets consécutifs. influence dans le quotidien professionnel.		6	
Commentaire :			

Originalité et autonomie	Points	Facteur	Total
Mise en pratique du questionnement (concordance avec la disposition), formulation d'idées propres, prise en compte de la situation de départ du travail, (données, travaux préalables), travail autonome (déclaration d'authenticité).			
Commentaire :		3	

Maximum de points du travail de diplôme: 66

Points étudiante / étudiant :

Date de l'évaluation

Signature experte/expert

Attribution des notes

Le calcul de la note est uniquement mentionné à titre indicatif. Pour déterminer la note définitive, les points des évaluations effectuées par les deux expert-e-s seront additionnés et la note sera déduite de ces évaluations. Pour recevoir la note 4, il faut obtenir 60% des points.

Calcul de la note: $\frac{5 \times \text{nombre de points cand.}}{66 \text{ (points max.)}} + 1 = \text{note}$

Approbation

Les critères d'évaluation relatifs au travail de diplôme ont été approuvés par la commission assurance qualité le 5 décembre 2017 et remplacent la version du 23 juin 2016.